

Fiche d'activité :	Ce que je dois faire ...	6^{ème}
Cl-3 :	Classification des êtres vivants : Classement par groupe emboîté	
Compétences :	- Classer correctement les êtres vivants	

La classification scientifique des êtres vivants sert à organiser les êtres vivants selon leur degré de parenté. Elle se base uniquement sur l'**observation de leurs attributs** : caractéristiques que présente une espèce donnée. Ces attributs reflètent la parenté des êtres vivants car ils ont été hérités d'ancêtres communs.

Etape 1 : identifier les attribus des êtres vivants :

Q1- Cocher, les attribus que possède chaque être vivant.

 COLLECTION numéro 1	 Yeux, bouche	 Squelette externe	 Squelette interne	 Nageoires à rayons	 Quatre membres	 Plumes	 Poils et mamelles
Taupe (LT: 14 à 17 cm) 							
Canard colvert (LT: 55 cm) 							
Guêpe commune (LT: 2,2 cm) 							
Pie bavarde (LT: 46 cm) 							
Brochet (LT: 25 à 120 cm) 							
Machaon (envergure: 5 à 8 cm) 							
Chien domestique (LT: 60 cm LQ: 20 cm) 							
Saumon (LT: 30 à 150 cm) 							
Mouche bleue (LT: 1,5 cm) 							
Nombre de fois ou l'attribut apparaît							

Etape 2 : réaliser des groupes emboîtés :

Q2- Classer ces espèces en groupes emboîtés avec le logiciel phyloboite :

- 1) Observer la démonstration du professeur.
- 2) Utiliser le logiciel phyloboite pour réaliser le classement.
- 3) Demander au professeur de valider
- 4) Recopier votre classement dans le cahier d'activités.

Etape 3 : s'entraîner :

Q3- Faire le même travail pour une autre collection.

